

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 43 (1907)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

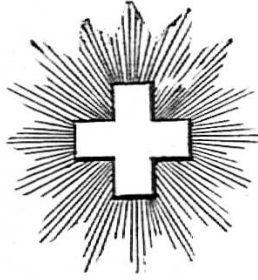
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 9.



LAUSANNE

2 mars 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Le nouveau Règlement pour les écoles primaires du Canton de Vaud.* — *Examens en obtention du diplôme pour les classes primaires supérieures.* — *Vingt-cinq ans après.* — *Correspondance.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Ecole enfantine : Leçon de choses et causerie sur les mains.* — *Récit : La forêt incendiée.* — *Dictées.* — *Compte d'un particulier avec la commune d'O.*

LE NOUVEAU RÈGLEMENT

pour les écoles primaires du canton de Vaud.

Le Conseil d'Etat, sur le préavis du Département de l'instruction publique et vu l'article 131 de la loi du 15 mai 1906 sur l'instruction publique primaire, vient d'adopter le nouveau règlement pour les écoles primaires du canton. Il entrera en vigueur avec la nouvelle année scolaire 1907-1908.

La place nous manque pour faire ici une analyse détaillée de cet important document. Qu'il nous suffise de fixer les points essentiels sur lesquels a porté la revision.

Au chapitre premier (Des écoles et de leur organisation) nous trouvons un article 14, 3^e alinéa, ainsi conçu : « Sur la demande des autorités locales et avec l'autorisation du Département, ce nombre de 26 heures pour le degré inférieur (nombre d'heures hebdomadaires) pourra être abaissé sans descendre cependant au-dessous de 20 heures ».

On a ainsi pris en considération les revendications des hygiénistes et des pédagogues qui estiment que l'on retient trop l'enfant sur les bancs de l'école dans cette période de 7 à 10 ans. Les expériences faites dans d'autres cantons prouvent, au reste, que cette mesure n'a nullement fait baisser le niveau de l'instruction. Ainsi, à Zurich, on descend jusqu'à 15 heures par semaine pour les enfants de 7 à 8 ans, à 18 heures pour ceux de 8 à 9 ans, à 20 heures

pour ceux de 9 à 10 ans, etc., sans que l'on ait constaté les moindres inconvénients. Dans ce même ordre d'idées, l'heure d'entrée de l'école du matin pourra être retardée d'une heure pour les élèves du degré inférieur.

L'article 18 règle l'enseignement destiné aux catéchumènes. Cet enseignement, à moins de cas exceptionnels, doit se donner en dehors des heures d'école.

La section II du premier chapitre est une refonte et mise au point du règlement du 19 septembre 1895 sur l'organisation des écoles enfantines. Tout ce qui a trait à la formation du personnel enseignant pour les classes enfantines et les maîtresses de travaux à l'aiguille a passé dans le nouveau règlement des écoles normales. Celui des écoles primaires ne renferme que les dispositions qui se rapportent à l'organisation intérieure de l'école infantine.

La section IV du même premier chapitre, relative à l'éducation des enfants anormaux : arriérés, aveugles et sourds-muets, est entièrement nouvelle. Des classes spéciales pour les enfants retardés pourront être ouvertes.

On sait quel rôle jouent aujourd'hui les questions d'hygiène scolaire. Il a été tenu compte des revendications actuelles dans les articles relatifs au bâtiment, au mobilier et au matériel d'enseignement. Ce dernier a été complété par l'obligation pour les communes d'acheter des armoires pour les archives de l'école, les collections et les fournitures scolaires. Chaque commune doit, en outre, posséder une bibliothèque scolaire.

Les chapitres IV et V (Surveillance des écoles, concours, examens, nominations, devoirs du personnel enseignant) ont été profondément remaniés sur plusieurs points. Les instituteurs et les institutrices se réuniront désormais une fois par an en conférence de district. Le Département peut, en outre, convoquer des conférences de cercle. Ce vœu était exprimé depuis longtemps par la *Société pédagogique vaudoise*.

Au chapitre de la fréquentation des écoles, la question des vacances de fin d'année a été réglée comme suit : Un congé de trois à six jours est accordé à l'occasion du Nouvel-An. Ce congé ne peut être prolongé sans l'autorisation du Département.

Le Département de l'instruction publique tient à ce que les parents soient renseignés plus souvent sur le travail et la conduite de leurs enfants. Aussi bien, abstraction faite de l'envoi des trois bulletins par le livret scolaire, le corps enseignant donnera-t-il une fois par mois et d'une façon sommaire son appréciation sur le travail et la conduite des élèves.

Le chapitre VIII est neuf de toutes pièces. Il règle l'organisation,

les examens et la formation du personnel enseignant des classes primaires supérieures nouvellement créées.

Il y a tantôt une décade que des pleins pouvoirs, renouvelés d'année en année, avaient été accordés au Conseil d'Etat par le Grand Conseil pour organiser les cours complémentaires et ceux dits caniculaires. Les dispositions fondamentales des circulaires du Département de l'instruction publique, remaniées et mises au point, ont passé dans ce nouveau chapitre et règlent définitivement la question de l'école complémentaire entre 15 et 19 ans.

Tel est, esquissé à grands traits, ce règlement, qui abroge celui du 12 avril 1890, ainsi que celui du 19 septembre 1895 sur l'organisation des écoles enfantines.

Espérons que nos récentes ordonnances scolaires, appliquées libéralement, mais consciencieusement par les autorités scolaires et le corps enseignant, contribueront au développement progressif de l'instruction populaire vaudoise.

Renseignements relatifs aux examens pour l'obtention du diplôme spécial de l'Enseignement dans les Classes primaires supérieures¹.

I. PÉDAGOGIE.

Les candidats à l'examen de cette branche d'études ayant déjà fait leurs preuves, n'ont par conséquent pas à subir un examen complet de pédagogie. Il s'agit simplement de constater ici si l'instituteur a continué ses observations, s'il connaît réellement l'enfance, s'il a l'intelligence de ses besoins et si le mouvement actuel des idées pédagogiques lui est familier, en un mot, si sa compétence et son expérience personnelles se sont accrues depuis sa sortie de l'Ecole normale.

Examen théorique. — La composition exigée portera sur l'un ou l'autre des trois points suivants :

- 1^o Principaux systèmes d'éducation du 19^{me} siècle.
- 2^o Connaissance complète d'un de ces systèmes.
- 3^o Didactique expérimentale.

II. FRANÇAIS.

Examen théorique. — Connaissance de la grammaire et éléments de la grammaire historique.

Les parties principales de l'histoire littéraire du 17^{me} siècle à nos jours. (Les Chrestomathies Vinet et Sensine peuvent servir à orienter le candidat).

Etude spéciale d'un auteur classique, au choix du candidat, et

¹ Nous publierons prochainement la suite du programme des classes primaires supérieures
(La Réd.)

analyse d'un morceau développé de cet auteur, en replaçant le dit morceau dans son cadre et en le reliant à l'œuvre entière.

III. ALLEMAND.

Une traduction, une version ou une composition littéraire qui pourra porter sur les principaux auteurs du 18^{me} siècle.

IV. MATHÉMATIQUES.

Le travail écrit de mathématiques portera sur les matières prévues au plan d'études des classes primaires supérieures.

V. SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

Il en sera de même pour le travail concernant cette branche.

Les épreuves orales et pratiques comprendront une ou plusieurs leçons sur les matières du programme des classes primaires supérieures.

Le candidat sera, en outre, tenu de donner une leçon d'allemand pour prouver qu'il possède suffisamment cette langue.

APRÈS VINGT OU VINGT-CINQ ANS¹

II. *La pratique de la méthode directe.*

In medio veritas.

Dans un premier article, nous avons montré ce qui a motivé l'introduction de la méthode directe pour l'enseignement des langues. Il ressortait de notre exposé que la réforme a porté sur deux points essentiels :

1^o Le vocabulaire est étudié par un travail commun du maître et des élèves utilisant comme moyen pratique la conversation et ayant comme base la vision directe des choses ou la signification naturelle des mots rendue évidente par un choix habile des sujets ;

2^o La grammaire est mise à sa place, c'est-à-dire qu'elle est abstraite du discours, et non imposée de prime abord.

Nous voudrions aujourd'hui traiter certains points qui touchent à la mise en pratique de la méthode directe. Rappelons à ce propos que nous ne donnons pas à ce vocable le sens farouchement intransigeant que l'on y attache parfois ; nous appelons ainsi *un ensemble de procédés qui font partie intégrante d'une méthode pédagogique d'enseignement des langues.*

Disons tout d'abord qu'ici, comme ailleurs, la première condition du succès, c'est l'ordre : ordre dans les idées énoncées, qui ne doivent pas être quelconques, mais s'enchaîner logiquement ; ordre dans la marche de l'étude, dans l'échelonnement des difficultés grammaticales. Tout chapitre d'un manuel de langue bien conçu doit se proposer un double but : 1^o faire mémoriser des mots nouveaux en appliquant des règles grammaticales connues ; 2^o fournir de nouvelles notions de grammaire. Mais *ces deux activités ne doivent pas être simultanées* ; ce n'est que lorsque la première est accomplie que la seconde a sa raison d'être. Nous avons exposé les conditions générales auxquelles l'une et l'autre doivent se conformer ; insistons, pour l'acquisition du vocabulaire par le mode intuitif, sur un point

¹ Voir *Educateur*, n^o 7 (1907).

qui a sa valeur : *tout mot nouveau doit se présenter à l'élève sous une forme non modifiée* ; si, contrairement à cette règle, c'est sous la forme plurielle *Kinder, Hunde, Knaben*, que les notions *Kind, Hund, Knabe*, lui sont proposées, elles s'altéreront certainement plus tard et deviendront : *das Kinder, der Hunde, der Knaben*, tant est prépondérante la première impression reçue.

Rappelons aussi, entre autres procédés sur lesquels il serait oiseux de nous étendre, celui qui consiste à faire écrire chaque mot nouveau trois fois. Sur beaucoup de points la pratique a ainsi apporté à la théorie pure de nombreux correctifs qui tous, d'ailleurs, s'expliquent psychologiquement. Les premiers propagateurs de la méthode directe, s'inspirant de la façon dont le petit enfant apprend sa langue maternelle, voulaient que l'enseignement d'une langue étrangère fût exclusivement oral à ses débuts. La pratique leur a donné tort, et les recherches récentes de la psychologie expérimentale, qui ne font d'ailleurs que confirmer des observations beaucoup plus anciennes, montrent qu'une notion est d'autant mieux acquise qu'elle a été enregistrée par un plus grand nombre de mémoires et sollicité des activités, sensorielles et musculaires autant qu'intellectuelles, plus diverses. En d'autres termes, s'il faut d'abord que l'élève entende et articule les mots nouveaux et les tournures de phrases nouvelles, il les retiendra mieux et saura s'en servir avec plus de facilité s'il les a, en outre, lues et écrites.

On devine quelle source inépuisable d'exercices variés l'enseignement, réputé si monotone, des langues étrangères, trouve dans cette simple constatation. Alors qu'il ne connaissait guère autrefois que la version et la traduction, dans les premières années, du moins, il a aujourd'hui à sa disposition, outre ces moyens classiques, la conversation, la rédaction, la lecture, et tout l'arsenal des exercices grammaticaux, permutations de genre, de nombre, de personne et de temps, conjugaison aux formes affirmative, négative, interrogative et interrogative-négative de la phrase, et cela dès ses débuts. Ces exercices ne sont, en effet, plus plus surchargés de mots nouveaux, mais sont l'application de mots et de règles qui ont été d'abord assimilés ; le texte qui leur sert de base n'est plus composé de phrases détachées sans lien dans les idées : c'est une description ou un récit dont la forme a été mise à la portée des élèves.

Si le procédé direct a cause gagnée en ce qui concerne les choses tombant sous le coup des sens, il demeure impuissant en présence de beaucoup d'idées abstraites. Certaines d'entre elles s'expliquent facilement par la dérivation, telles *grandeur*, de *grand*, *bonté*, de *bon*, etc. Mais comment ferez-vous comprendre intuitivement des phrases françaises comme celle-ci : *J'ai l'intention de vous rendre visite* ; — *Précaution est mère de la sûreté* ; ou leurs corrélatives allemandes : *Ich habe die Absicht, Sie zu besuchen* ; — *Vorsicht ist besser als Nachsicht* ? On a essayé de tourner la difficulté par des circonlocutions construites avec des mots et des synonymes connus ; je trouve dans un livre pour l'étude de l'allemand, après une fable d'Esope commençant par ces mots : « *Die Mäuse waren einmal in Not* », les explications suivantes destinées à faire comprendre ce vocable abstrait : « *Der faule Schüler hat nichts gelernt, er ist in grosser Not, denn der Lehrer will ihn strafen. Wer nichts zu essen hat, der ist in grosser Not.* » Or l'expérience nous a démontré que, à la lecture de ces phrases, très rares sont les élèves qui saisissent au vol le sens du mot *Not*. Ici le secours de la langue maternelle s'impose ; il serait ridicule de vouloir, par une sorte de respect fanatique

d'un principe théorique, faire litière de tout ce que l'enfant a déjà acquis dans sa langue ; nul n'y songe plus du reste. Le chemin qui était en d'autres circonstances le plus long, devient dans ce cas le plus court, tout simplement.

C'est ici l'occasion de rappeler les discussions auxquelles donne encore lieu l'emploi de la traduction. Une théorie intransigeante la bannissait sans retour, comme coupable de replacer, ainsi que nous l'avons dit, le pont de la langue maternelle entre l'idée et son énonciation en langue étrangère ; la traduction n'est, en effet, pas sans danger, au début alors que le vocabulaire est encore exclusivement concret et qu'il s'agit d'habituer l'élève à s'exprimer le plus directement et le plus rapidement possible dans l'idiome nouveau ; notre conviction est qu'il vaut mieux à ce moment s'en dispenser le plus possible, sous peine de retarder la marche de l'étude. Mais croire que quatre ou cinq heures de leçons par semaine habitueront l'élève à penser en langue étrangère, quand, tout le reste du temps, il est plongé dans son milieu habituel, c'est entrevoir un idéal bien rarement et bien difficilement réalisable.

La vérité est que la traduction ne mérite nullement la place prépondérante parmi les nombreuses applications auxquelles donnent lieu les leçons de langue. M. le professeur Schacht, qui a tant fait pour la propagation de la méthode directe en Suisse romande par la publication de ses excellents ouvrages, précisait lui-même, dans un article de l'*Educateur* (n° 13, 1902), son véritable rôle. Il montrait qu'elle doit renoncer à la prétention de faire *apprendre* des mots et des règles et se borner à utiliser le vocabulaire assimilé et à faire *appliquer* les lois grammaticales déduites de l'analyse de textes choisis. Les traductions scolaires de phrases compliquées aboutissent le plus souvent à faire du français qui n'est pas du français, ou de l'allemand qui n'est pas de l'allemand. Le passage aisé d'une langue à l'autre exige une connaissance préalable de chacune, et souvent un degré de développement général qu'on ne rencontre que rarement sur les bancs des écoles, même secondaires et supérieures.

Un autre point faible de la méthode orale, c'est son impuissance à fournir à l'élève un trésor de mots suffisamment riche et varié, ainsi qu'une assez grande diversité de tournures ; c'est au moment d'étudier la phrase composée que cela devient surtout sensible. On peut bien, en faisant imiter des phrases-échantillons, obtenir des coordonnées et des subordonnées de divers genres ; mais il est difficile de parvenir ainsi à cette variété de formes et d'expressions qui constitue le style. Toute l'importance de la lecture apparaît ici ; elle prend peu à peu la place qu'occupait l'intuition au début, et dès la troisième année d'étude elle devient le moyen fondamental. C'est grâce à elle que l'élève apprend insensiblement à se passer du maître.

L'argument de combat des adversaires de la méthode directe, c'est sa prétendue impuissance à inculquer des notions grammaticales claires et solides. Peut-être certaines tendances exagérées ont-elles quelquefois justifié cette réserve ; mais il n'en reste rien aujourd'hui pour qui veut faire un examen impartial des choses. Si les leçons ont une base objective judicieuse, nul ne s'oppose à ce que l'on étaye sur cette base des considérations grammaticales aussi complètes qu'on le voudra. Il s'agit simplement, comme cela est admis pour la langue maternelle, de déduire les règles de l'examen d'un texte, et de ne pas imposer les classifications a priori, mais de les abstraire d'un ensemble suffisant de mots connus ; en d'autres termes, il faut faire des notions abstraites la résultante, et non le point de

départ, des faits concrets. Qu'on ne se flatte donc plus de retenir l'enseignement des langues hors du courant qui en a modifié tant d'autres!

A ce propos, signalons un moyen extrêmement utile pour l'étude de la grammaire, celui du cahier de résumés (le System-Heft des Allemands). Au début de l'année scolaire, le maître se fixe à lui-même les idées générales, tableaux synoptiques, règles grammaticales, classifications, qu'il désire faire acquérir à ses élèves; ceux-ci préparent sous sa direction un cahier dont ils numérotent les pages, chacune ayant une destination spéciale, prévue d'avance. Nous proposons, pour les deux premières années d'allemand par exemple, la répartition suivante: pages 1, les déterminatifs; 2 à 8, déclinaison de l'article et du nom; 9 et 10, déclinaison des pronoms personnels, démonstratifs et possessifs; 11, classification des prépositions d'après le cas qu'elles régissent; 12, adverbess dérivés de prépositions; 13, les adjectifs numéraux et noms de fractions; 14 à 19, déclinaison de l'adjectif; 20 et 21, degrés de signification des adjectifs; 22 et 23, formation des participes; 24 à 33, conjugaison; 34 et 35, classification de substantifs d'après la forme de leur génitif; 36 à 40, classification de substantifs d'après la forme de leur pluriel. Avant de faire les applications d'un sujet grammatical, les exemples ou les résumés qu'il comporte sont inscrits, après avoir été dûment raisonnés ou logiquement déduits, à la page convenable. Certaines tabelles demeurent forcément incomplètes, mais suffisent à l'abstraction des règles qui en découlent. Au bout du cours, le cahier est rempli, et renferme la substance grammaticale que l'élève doit absolument connaître.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans nous demander si, même compris de la façon la plus pédagogique, l'enseignement d'une langue étrangère est un élément naturel du programme primaire. Dans certaines circonstances, il peut y avoir sa place aussi bien que partout ailleurs; la méthode elle-même, si elle répond à la nature des enfants, à leur besoin d'activité, si elle tient compte de leur répulsion naturelle pour les abstractions mal digérées, contribue à rendre la chose possible. Mais il faut reconnaître que l'étude d'une langue étrangère, celle d'une langue synthétique comme l'allemand surtout, suppose un degré de développement qui n'est pas celui de la majorité, dans nos écoles primaires; son enseignement a des exigences qui ne concordent pas avec l'organisation de la plupart de nos classes, avec leurs cinquante élèves, leur promotion facile, et leur discipline pénible. Pour que chaque élève puisse avoir une part d'exercice suffisante, pour que le travail du maître ne devienne pas fatigant au-delà de ce que l'on peut raisonnablement exiger, une classe d'allemand ne devrait jamais dépasser le chiffre de trente. C'est dans ces conditions que cet enseignement se donne dans les écoles secondaires, et il y a une injustice profonde à demander à l'école primaire un travail que des écoles infiniment favorisées n'accomplissent qu'avec beaucoup de peine.

Et pourtant des facilités de communications toujours grandissantes, les besoins de l'industrie et du commerce, les intérêts même de l'école démocratique, ne permettent pas que l'étude d'une langue étrangère au moins soit l'apanage, le privilège exclusif d'une catégorie d'enfants. Dans la plupart des villes romandes, l'enseignement de l'allemand a été introduit à l'école primaire et n'en sortira plus.

Comment concilier cette opposition apparente des faits? La solution (et cela est évident pour tous les esprits non prévenus) consistera à simplifier le pro-

gramme des écoles primaires proprement dites, à développer intelligemment l'institution des classes primaires supérieures et à réserver pour elles les enseignements spéciaux du genre de celui dont nous parlons. On créerait, là où l'école primaire supérieure serait d'une durée insuffisante, un cours préparatoire, de façon à ce que les élèves promus régulièrement bénéficient de trois années au moins d'allemand. On réserverait ainsi cette étude particulièrement difficile à ceux d'entre eux qui sont à même de la faire avec fruit.

En attendant ce jour heureux, ceux qui doivent enseigner une langue étrangère dans des conditions frisant parfois l'absurde, trouveront leur réconfort dans une méthode conforme à la nature de l'élève, faisant de l'intérêt bien entendu le levier de leurs leçons, et mettant en œuvre les principes pédagogiques qui sont applicables à tous les enseignements, dans toutes les écoles.

ERNEST BRIOD,

maître d'allemand aux écoles primaires de Lausanne.

CORRESPONDANCE

On nous écrit de la Broye :

Depuis quelques semaines, on parle beaucoup dans le canton de Fribourg d'une nouvelle méthode d'enseignement intuitif du calcul oral au degré inférieur. Le *Bulletin pédagogique* annonce en effet que plusieurs écoles du canton sont chargées, par la Direction de l'Instruction publique, de procéder à l'essai du nouveau procédé. Or, comme l'inventeur est un de nos proches voisins et ami, M. Vorlet, instituteur à Villeneuve (Surpierre), nous nous sommes renseignés auprès de lui, et, très obligeamment, M. Vorlet, en notre présence, et avec le concours de quelques petits écoliers, a fait la démonstration de sa méthode. Disons d'emblée qu'elle nous paraît supérieure à tout ce que nous avons dans cette matière; c'est une merveille de simplicité et les résultats obtenus sont surprenants, ainsi que l'attestent les rapports adressés à la Direction. Dès que nous en aurons la permission, nous solliciterons de l'*Educateur* une petite place dans ses colonnes pour présenter à nos collègues cette méthode nouvelle dont seront incessamment dotées les classes inférieures du canton de Fribourg.

C. G. et A. P.

BIBLIOGRAPHIE

L'Education en Suisse. Annuaire des écoles, universités, pensionnats, etc. Troisième année, 1906-1907. Genève, Paul-Ch. Strœhlin, éditeur.

Très beau volume de plus de 900 pages, imprimé sur papier de luxe et superbement illustré de photographies nombreuses et variées. Cette publication a pour but de faire connaître, surtout à l'étranger, nos institutions publiques et privées d'éducation et d'instruction de la jeunesse. Elle a certainement demandé un travail considérable et consciencieux et rendra de précieux services à tous ceux qui ont à obtenir des renseignements précis sur les pensions, maisons d'éducation, établissements d'instruction et ressources éducatives de notre pays.

L'Annuaire débute, comme d'habitude, par une série d'études sur quelques questions scolaires contemporaines : *Education in Switzerland*, par Roger Mobbs ; *L'Education « nouvelle »*, par François Guex ; *Séminaires et cours de vacances*, par L. Zbinden ; *L'enseignement commercial en Suisse*, par Ch. Gaille, etc.

Julien MAGNIN.

PARTIE PRATIQUE

Ecole enfantine.

Leçon de choses : Causerie sur les mains.

La maîtresse a de l'eau dans une cuvette, du savon, une brosse à ongles, une serviette, une paire de gants et un manchon.

Montrez une de vos mains. Montrez l'autre. *Nous avons deux mains ; secouons-les bien fort. Avons-nous peur qu'elles tombent ? Les mains sont solidement attachées aux bras par les poignets.*

Levez les mains bien droit. Penchez-les en avant, en arrière, un peu sur les côtés. Faites-les tourner, secouez-les. *Les mains remuent dans tous les sens.*

Montrez le *dedans* de la main, le *dessus*, la *paume* de la main, le *poignet*, les *doigts*.

La main fermée est le poing ; montrez les *deux poings*.

Voici la *main droite*, voici la *main gauche*.

Les mains servent à prendre les objets (expérience : faire mettre les mains au dos à un enfant et l'inviter à prendre une balle placée sur la table ; il ne peut la saisir ; il a besoin de ses mains pour la prendre).

La main tient le parapluie, la canne, saisit les paquets, les barreaux de l'échelle, la barre du trapèze ; elle tient la cuiller, le couteau, la fourchette, le verre, etc., le crayon pour écrire et dessiner, le livre, la bougie qui éclaire en marchant, le marteau, les ciseaux, etc. ; les mains servent à travailler.

L'enfant qui tombe porte ses mains en avant pour éviter à son visage de cogner par terre.

Le bébé qui sait à peine marcher donne la main à sa mère.

Quand on rencontre un ami, on ne se contente pas de lui dire bonjour ; on lui donne une bonne poignée de mains et cela signifie : vous êtes mon bon camarade, je suis content de vous voir.

Comme je vous aime tous, je vais vous donner une poignée de mains... pas à Marcel : ses mains sont sales, cela les rend noires et laides.

Pour que les mains soient jolies, il faut les laver tous les matins, avant et après chaque repas et brosser soigneusement ses ongles.

Marcel va laver ses mains devant vous, sans oublier les poignets et les pouces ; puis nettoyer ses ongles.

Maintenant je puis donner une poignée de mains à Marcel.

Pour protéger les mains contre le froid on met des gants, un manchon.

Exercices complémentaires (faits à un autre moment).

1^o Gymnastique des mains. — Mouvements en cadence. — 2^o Imitation des mouvements que l'on fait pour coudre, pour tricoter, pour dévider, pour écrire, pour jouer du tambour, du piano, du violon, pour brosser des vêtements, des souliers, pour balayer, pour moudre du café, pour planter des clous, pour scier du bois, pour laver et essuyer les mains, etc.

(D'après J.-H. DELANNOY, tiré de *l'Education enfantine*).

Leçon complémentaire pour les grands.

Appliquez vos deux mains l'une contre l'autre ; elles sont pareilles. Chaque doigt rencontre son frère. Qui sait nommer les doigts ? Le médius est le plus grand ; l'auriculaire est le plus petit. Le pouce n'est pas avec les autres doigts ;

sa situation lui permet d'aider chacun d'eux à prendre et tenir les objets. Tous les doigts, sauf le pouce, se plient en deux endroits ; le pouce a deux phalanges, les autres doigts en ont trois. Chaque doigt a un ongle qui se trouve dessus, tout au bout ; utilité des ongles. La main se plie aussi à la naissance des doigts ; on voit alors les os qui font saillie. Il y a plusieurs os dans la main dont cinq correspondent aux doigts. Les doigts ont également des os. L'intérieur de la main, continuellement en contact avec les objets, est moins sensible que le dessus, grâce à des coussinets de chair qui le protègent. La peau en est aussi plus épaisse. On y remarque des lignes le long desquelles la main et les doigts se plient. Sur le dos de la main on voit les veines ; elles sont bleues tandis que la main est rose et blanche. Faire mettre les mains en haut, puis en bas pour constater la différence de couleur suivant que le sang y est plus ou moins abondant.

E. W.

RÉCIT

La forêt incendiée.

ENFANTINE

Le tas de bois mort, de feuilles sèches, de branchettes et d'aiguilles de sapin, avait pris la forme d'un beau cône, bien symétrique, sur lequel Jean-Paul, triomphant, planta pour finir une ramille de hêtre tout à fait dépouillée.

Puis il recula pour juger de l'effet.

— Ça y est ! dit-il. Par ce vent, ce que ça va flamber !

— Oh ! ce que ça va flamber ! répétèrent en chœur les deux jumeaux, Ernest et Fabien.

Jamais l'un ne parlait sans que l'autre n'ouvrit aussitôt la bouche pour répéter les paroles de son frère. Ils étaient à ce point semblables, avec leurs têtes blondes frisées, leurs yeux bleu clair, leurs petites joues roses, que leur mère même s'y trompait. Cela leur était très commode pour esquiver les punitions ou obtenir une double part de friandises. Aussi, pour les distinguer, attachait-on la collette empesée d'Ernest avec un ruban rose, celle de Fabien avec un ruban bleu. Quelquefois, ils s'amusaient à changer de nœud, par malice.

— Allons, les gosses, dit Marc d'un ton d'importance. Otez-vous du chemin des grandes personnes, quand il s'agit d'affaires sérieuses !

C'était l'aîné de la bande, âgé de neuf ans, l'organisateur des jeux. On lui obéissait à la baguette.

Le petit Raoul, qui réchauffait sous sa blouse ses doigts engourdis par le vent d'automne, approuva de la tête, en souriant.

Jamais, de sa vie, il n'avait participé à une affaire aussi sérieuse qu'un feu de joie dans la forêt. Chez ses parents, on lui défendait de toucher aux allumettes, sous la menace des punitions les plus sévères et de catastrophes effroyables. Aussi admirait-il Marc d'avoir osé en dérober une boîte à son grand frère. Et, placide, ayant déclaré, une fois pour toutes, qu'il croyait que ce n'était pas sage, il suivait les préparatifs avec intérêt.

Accroupi sur le gazon flétri, Marc frottait les allumettes une à une, avec lenteur, en abritant la flamme de sa main repliée. Le vent lui en éteignit trois, mais la quatrième dévora la pointe d'une feuille brune et sèche ; à la sixième, un pétitement se fit entendre.

Ernest et Fabien, oubliant l'interdiction qui venait de leur être faite, rapprochèrent leurs frimousses curieuses. Jean-Paul, un enfant roux, pâle, à la mine fûtée, vêtu d'un costume de velours marron, sur lequel il portait un herbier en bandoulière, essaya d'activer la flamme avec un bâton pointu. Alors les jumeaux, saisis de zèle, étendirent de toute la longueur de leurs bras leurs tabliers roses et les agitèrent de haut en bas, pour seconder le vent.

Seul, le petit Raoul se tenait à l'écart, adossé à un hêtre, un doigt dans la bouche et toujours souriant. Ce n'était peut-être pas sage, mais c'était un jeu amusant.

Des flocons de fumée sortaient maintenant entre les interstices des branches. Soudain, une flamme jaillit ; une belle flamme rouge, alerte et fourchue, qui se tassa aussitôt comme un diabolin dans sa boîte. Mais, à gauche, s'en élevait une bleue. Ce fut le véritable signal. Dix petites langues de feu répondirent, joyeuses, à l'appel. A travers l'acre fumée blanche, on les voyait pointer, onduler, se renverser, se tordre, se saluer de leur bout affilé, avant de se ruer à l'assaut d'une même branche. Des étincelles tournoyaient au-dessus du bûcher et le vent les éparpillait le long de la forêt.

— Chic ! chic ! cria Jean-Paul, en exécutant une cabriole d'enthousiasme. Ce que ça flambe ! J'ai la figure rôtie, moi !

En entendant ces mots, le petit Raoul quitta son hêtre :

— Je voudrais me chauffer les mains, dit-il : ça pique, le vent.

— Eh ben, mon vieux, si t'attrapes pas des engelures ! dit Marc, moqueur. Je te conseille de te mettre tout entier dans la braise, pendant que tu y es ! Comme une salamandre !

— Quoi t'as dit qu'il est, Marc ? Une sa... la..., interrogea Fabien.

— Dis, Marc, pourquoi t'as dit qu'il est une sala ?...

— Etes-vous serins ! J'ai dit une salamandre.

Ernest écarquilla les yeux.

— Quoi c'est, une salamandre ?

— Quoi c'est, une sa-la-mandre, Marc ?

— C'est un... c'est une... une espèce de machine...

— Tu sais, ils sont rasoirs, ces gosses, continua Marc en s'adressant à Jean-Paul. Pourquoi les as-tu amenés ? Nous aurions dû les laisser à la maison, jouer à la poupée avec les filles !

Les jumeaux firent aussitôt une grimace lamentable, plissant le nez et avançant les lèvres. On devinait qu'ils allaient se mettre à pleurer.

Le petit Raoul, tout en offrant avec précaution l'une et l'autre mains au brasier, leur expliqua gentiment.

— Une salamandre, c'est un lézard qui ne brûle pas dans le feu.

Il ajouta d'un air modeste :

— C'est mon papa qui me l'a dit !

— Ton papa ! ton papa ! grommela Marc.

Il aurait bien voulu le contredire, mais comme il ignorait totalement à quel règne de la création appartenaient les salamandres, s'il fallait les classer parmi les minéraux, les végétaux ou les animaux, il préféra ne pas trahir son embarras ; et pour détourner de ce sujet ennuyeux les idées de ses camarades, il proposa :

— Si nous dansions autour de notre feu ? Une ronde de sauvages ? hein ?...

De tout le mois d'octobre, il n'avait plu, et le vent, qui soufflait avec violence depuis trois jours, aggravait la sécheresse. Le bois éclatait, les écorces se fendaient avec bruit ; de hautes flammes bondissaient à la lisière de la forêt.

Et les cinq gamins sautaient et gesticulaient devant elles en poussant des hurlements d'Apaches. Les jumeaux, sans chapeau, leurs frisons blonds chassés dans les yeux, s'étaient pris aux épaules et trépignaient sur place. Marc s'enrouait à crier :

— Hourrah ! hourrah ! en avant les conscrits !

Tandis que Jean-Paul battait la grosse caisse sur son herbier.

Le petit Raoul n'avait plus froid aux doigts. Mais la peau des joues lui cuisait. C'est pourquoi il descendit du talus sur la route.

Il regardait la fournaise avec un tranquille étonnement.

— Tiens, un sapin qui brûle !

— Deux sapins qui brûlent ! clamaient Ernest et Fabien. Que c'est beau ! On dirait l'arbre de Noël !

Tout à coup, Marc jeta un cri d'effroi.

— C'est la forêt qui brûle !

— Sauvez-vous !

Toute la bande s'abattit sur la route.

En vérité, leur feu était magnifique.

C'était une belle forêt de sapins et de hêtres qui, prolongeant sur plusieurs lieues son épaisse futaie recouvrait tout un contrefort du Jura.

Derrière celle-ci se dressaient d'autres forêts encore, qui allaient en s'élargissant jusqu'aux arbres solitaires des crêtes.

Or, voilà que le vent, soufflant les brandons dans une seule direction, embrasait les sapins et les hêtres. Le sous-bois se teintait de rouge, tandis qu'un nuage de fumée, d'où pleuvaient des étincelles, flottait en haut, gagnant de cime en cime. Des trembles, au tronc d'un blanc pur, brillaient comme des colonnes de marbre sur un fond d'ardentes draperies que frangeait leur léger feuillage. Les aiguilles des sapins grésillaient en tombant sur la mousse dorée de chauds reflets.

Pétrifiés, bouche bée, les enfants contemplaient leur ouvrage. Cela leur semblait si beau, tellement plus beau qu'ils ne l'avaient rêvé, qu'ils en oubliaient d'exprimer leur terreur.

Enfin Marc, l'aîné, dont le père était agriculteur et qui comprenait les choses de la campagne, poussa un nouveau cri d'angoisse, les bras tendus dans un appel désespéré ;

— C'est la forêt qui brûle ! Le vent chasse les flammes ! Elle va brûler tout entière, tout entière ! Les autres forêts prendront feu !

— Elles mettront le feu au Jura ! Tout le Jura va brûler ! clama Jean-Paul, frémissant.

La voix du petit Raoul s'éleva lamentable :

— Toute la Suisse va brûler !

Les jumeaux sanglotèrent.

— Il faudra se sauver, en bateau sur le lac ? dis ?

Personne ne pouvait les entendre. Aucune demeure n'était à proximité, tant ils avaient choisi leur emplacement avec ruse. Et personne ne s'inquiétait d'eux : on les croyait à jouer dans le jardin des parents de Jean-Paul.

De la ville, ceux qui apercevaient les flammes devaient s'imaginer qu'il s'agissait d'un de ces feux de mauvaises herbes que les campagnards allument en plein air, à l'automne.

Les jambes brisées, Marc s'affala sur une souche, au bord d'un champ voisin.

— Nous sommes des incendiaires ! Nous irons en prison.

Dans une même éponvante, les quatre autres se serrèrent autour de lui.

— Il faut éteindre !

— Y a de l'eau, là tout près !

Ils coururent à la fontaine, qui s'épandait dans une auge de bois. Jean-Paul ouvrit son herbier ; Marc possédait une gourde ; Ernest et Fabien essayèrent de convertir en outres leurs tabliers de toile de Vichy rose ; mais toute l'eau avait filtré avant que leurs petites jambes les eussent ramenés sur le théâtre de l'incendie.

La même opération fut répétée une dizaine de fois. En dépit du vent, la sueur coulait sur le visage des enfants, tant ils se dépêchaient. Et le vent, comme pour se moquer d'eux, faisait hou ! hou ! dans les flammes, en allumant de nouveaux sapins. On sentait dans l'air, une bonne odeur de résine grillée.

Les pauvres petits, comprenant l'inutilité de leurs efforts, finirent par s'aligner sur la route, comme un vol de cinq hirondelles. Les jumeaux ne pleuraient plus, mais ils claquaient des dents, maintenant, avec leurs tabliers mouillés, collés contre leurs corps.

Jean-Paul se rappelant avoir lu dans un livre d'aventures le récit d'un incendie dans les pampas de l'Amérique du Sud, où l'herbe des prairies avait brûlé pendant huit jours et huit nuits, s'écria, poursuivant tout haut sa pensée :

— Il n'y aura plus rien dans le Jura ! Les oiseaux, les écureuils, les renards seront brûlés ! Il n'y aura plus ni champignons, ni fraises, ni framboises, ni myrtilles. Il ne restera plus que les pierres ; et les maisons aussi brûleront, les vaches dans les étables, et les gens dans leurs cuisines. J'en suis sûr, j'ai lu ça dans un livre.

Marc répondit en gémissant :

— Jamais je n'oserai rentrer chez moi ! Je veux mourir ici.

— Nous sommes des criminels. On nous mettra en prison !

— Dans un cachot tout noir !...

— ... Tout noir, au pain sec et à l'eau :

Alors, le petit Raoul, dont les larmes ruisselaient, sans qu'il y prit garde, sur ses joues rubicondes, fit un pas en avant, et dit d'une voix étranglée :

— Moi, je ne veux pas aller en prison avec les voyous. Et je ne veux pas mourir non plus : ça ferait trop de peine à maman. Je vais aller chercher mon papa, qui est capitaine : il saura éteindre le feu !

Et il détala à toutes jambes dans la direction de la ville, sans écouter les autres, qui le suppliaient.

Le papa du petit Raoul accourut en hâte avec trois de ses hommes. Ayant fait, comme on dit, la part du feu, ils arrêtaient l'incendie. Les enfants ne furent pas mis en prison à cause de leur jeune âge, et parce que leurs parents payèrent pour eux une forte amende. Ils ne furent pas davantage punis, car on estimait la leçon suffisante.

Le petit Raoul reçut même une jolie pompe à incendie, peinte en rouge, pour avoir eu la seule idée pratique d'appeler à leur aide son père, le capitaine.

(F. M. G.)

André GLADÈS.

DICTÉES

Degré supérieur.

L'île de Vancouver.

Jusqu'au soir, sur la mer calme et bleue, nous longeons la côte de l'île de Vancouver. C'est le pays des trappeurs. Les épaisses forêts de sapins que nous voyons s'étendre à perte de vue du rivage de la mer jusqu'aux sommets dentelés des montagnes de l'intérieur, fourmillent d'ours, d'antilopes aux longs poils blancs, et de toutes les espèces de gibier du Nord. La partie septentrionale de l'île est encore tout à fait sauvage, habitée seulement par des Indiens chasseurs que l'on voit parfois arriver à Victoria en de légères pirogues chargées de fourrures. Les blancs n'y pénètrent que rarement. Nous avons toutefois rencontré à San-Francisco un jeune compatriote qui, durant une année, a mené dans ces parages la vie de trappeur, vie si passionnante qu'il n'aurait demandé qu'à la reprendre.

Avant le coucher du soleil, nous voyons devant nous à l'horizon, un ruban de vapeurs blanches s'étendre au ras de la mer. Bientôt nous pénétrons dans ces brouillards, qui nous enveloppent de voiles épais. On ne voit plus à vingt mètres. Il souffle un vent glacial. D'instant en instant, la sirène pousse ses formidables beuglements, dont la résonance fait trembler le pont. P. SEIPPEL.

Vocabulaire. — Vancouver, le trappeur, dentelé, fourmiller, l'antilope, septentrional, la pirogue, le compatriote, passionnant, le ras, la sirène, le beuglement, la résonance.

Faire écrire la dictée en mettant les verbes précédés du pronom *nous* à la première personne du singulier du présent de l'indicatif.

Analyse logique : faire trouver le sujet, le verbe et les compléments des propositions du dernier alinéa de la dictée.

Homonymes : ras (adj.), ras (subs.), raz (subs., expression raz de marée) rat (animal), fourmiller (verbe), fourmilier (animal).

Coucher de soleil sur le Pacifique.

Le soleil montre un instant, au ras des flots, son disque rouge, sans clarté. Nous le contemplons en extase, pour peu, nous nous prosternerions devant lui. La terre et le soleil, c'est-à-dire la vie ! Nous sommes donc encore au royaume de la lumière et dans le monde des vivants !

Le disque repose maintenant sur la ligne de l'horizon ; il s'aplatit comme un œuf ; la mer le ronge, il n'est plus qu'une île de feu... plus qu'un point... Il a disparu. Mais ses rayons, invisibles pour nous, se projettent encore en éventail dans l'immensité du ciel, dispersant victorieusement les nuages. Le couchant rougeoie d'un feu de fournaise qui se reflète en taches de sang à la crête des vagues.

Cent fois déjà j'avais contemplé ce banal spectacle ; jamais je n'en avais si profondément senti l'éternelle splendeur, devant laquelle les premiers hommes durent tomber à genoux.

L'astre du jour exerce encore son magique pouvoir sur les passagers du navire comme sur les primitifs habitants de cette planète. P. SEIPPEL.

Vocabulaire. — Le disque, l'extase, s'aplatir, l'éventail, l'immensité, la fournaise, le spectacle, la splendeur, l'astre, magique, le passager, primitif, la planète.

Faire trouver les déterminatifs et les pronoms de la dictée.

Faire trouver les verbes qui, comme *aplatir*, ne prennent qu'un *p*.

Etude des préfixes *in* et *pro* dans les mots *invisibles* et *projeter*.

Remarque sur le mot *cent*.

Composition : Coucher de soleil sur le lac.

P. CHAPUIS.

Degré intermédiaire.

Lever de soleil.

Déjà le soleil se préparait à sortir. Il est annoncé un long moment avant qu'il paraisse de derrière les crêtes d'en face, par une poudre rose au ciel. Elle est là, il semble que le vent la pousse et elle s'élargit en rond; ensuite, dans son milieu, monte une sorte de clarté jaune; et le rose passe, pendant que le ciel devient blanc; et le jaune soudain s'allume; après quoi le soleil est lancé en l'air.

On dirait une toile grise qu'on enlève de dessus les choses. D'abord, les rayons vont droit devant eux. Puis ils sont obliques et descendent; à mesure, l'ombre s'écoule; elle est comme l'eau de la pluie qui glisse le long des toits; et bientôt, dans la vallée, le village se met à luire comme une plaque d'argent.

(Alb. C.)

(C.-F. RAMUZ, *Deux coups de fusil.*)

COMPTABILITÉ

Compte d'un particulier avec la commune d'O.

D'après ce qui suit, établissez le compte que le boursier communal d'O. a dressé pour l'agriculteur B. Vulliamoz, le 31 décembre 1906 :

En janvier 1906, Vulliamoz a fait 2 journées de 7 h. à 30 c. l'heure pour enlever la neige sur la route postale d'Yverdon. Le 22 février, il a ramené un ressortissant pauvre de l'Hôpital cantonal, 8 f. Pendant le mois de mars, il a transporté une partie des matériaux de l'ancien temple sur l'emplacement du nouveau, c'est-à-dire 34 m³ à f. 2 par m³. Le 4 avril, il charrie le bois pour les écoles : 8 s. de chêne écorcé à f. 0,80 par s., plus 150 fascines à f. 1,50 le cent. Le 5 dit, il loue, en mise publique, 3 champs; le 1^{er} a une contenance de 36 a., le 2^{me} de 13,5 a. et le 3^{me} de 27 a., à f. 50 les 45 a. Dans le mois de mai, transporté 12 m³ de sable, à raison de f. 1,50 le char de $\frac{3}{4}$ m³. Le 1^{er} juin, il a amené d'Yverdon 15 sacs de ciment à 50 c. par sac. Le 13 dit, il fait 2 mises de foin, l'une de f. 35,50 et l'autre de f. 72. Le 1^{er} juillet, il mise encore la récolte d'un pré marécageux pour f. 27. Le 15 octobre, Vulliamoz a fait 5 journées pour ouilles et captage d'une source d'eau pour le village, le prix de la journée étant de f. 2,50. Le 22 du même mois, amené dès la gare d'Yverdon un chargement de tuyaux pour la conduite d'eau, 9 f. Le 3 novembre, un de ses domestiques fait 2 journées au bois pour planter de jeunes sapins, 4 f. Le 7 dit, il a charrié pour sa part 2000 tuiles pour la couverture du nouveau temple, à 12 f. par mille. Le 12, il a fait 2 mises de bois divers pour f. 9,50 et f. 4,60, et le 13, 2 autres mises de gros bois, un numéro de sapin, f. 62,70, et un de chêne, f. 37,50. Le 16 dit, ourni et charrié 8 m³ de gravier cassé, à raison de f. 9,50 le m³. Le 27 décembre, ouvert les chemins avec 4 chevaux, au prix de f. 3 par cheval.

B. Vulliamoz possède 2490 a. de prés et champs, sur lesquels il paye à la commune, pour la prise des taupes, f. 3,50 par ha. En outre, on lui compte pour ramonage 2 cheminées à 30 c. l'une, 2 fois par an. Sa fortune totale, mobilière et immobilière, s'élève à f. 68 540, pour laquelle il paye f. 1,5 ‰ d'impôt, après déduction de f. 15 000 de dettes hypothécaires. L'impôt par ménage est de f. 2, pour usage d'eau f. 1,50, plus 20 c. par personne, 30 c. par tête de bétail et 50 c. par lessive (3 par an). La famille de B. Vulliamoz se compose de 8 personnes, et il a dans ses écuries 4 chevaux et 25 vaches et génisses.

B. Vulliamoz à la Commune.		DOIT	AVOIR
		F. C.	F. C.
1906			
Janvier	Il a fait 2 journées de 7 h. à 30 c.		4 20
Février 22	Ramené un ressortissant pauvre.		8 —
Mars	Transporté 34 m ³ matériaux à 2 f.		68 —
Avril 4	Charrié le bois pour les écoles.		8 65
» 5	Location de 3 champs.	85 —	
Mai	Il a transporté 12 m ³ de sable à 2 f.		24 —
Juin 1	Amené 15 sacs de ciment à 50 c.		7 50
» 13	Il a fait 2 mises de foin.	107 50	
Juillet 1	Il mise la récolte d'un pré.	27 —	
Octobre 15	Il a fait 5 journées à f. 2,50.		12 50
» 22	Amené un chargement de tuyaux.		9 —
Novemb. 3	Un de ses domestiques a fait 2 journées.		4 —
» 7	Charrié 2000 tuiles à f. 12 le mille.		24 —
» 12	Il a fait 2 mises bois divers.	14 10	
» 13	Il a fait 2 mises gros bois.	100 20	
» 16	Fourni et charrié 8 m ³ gravier à f. 9,50 le m ³		76 —
Décemb. 27	Ouvert les chemins avec 4 chevaux à 3 f. par cheval.		12 —
	Il doit payer pour prise de taupes.	87 15	
	» pour ramonage.	1 20	
	Impôt sur la fortune.	80 31	
	Impôt par ménage.	2 —	
	Il doit payer pour usage d'eau.	13 30	
Décemb. 31	Pour balance, il redoit à la commune.		259 91
Sommes égales.		<u>517 76</u>	<u>517 76</u>

L. BOLOMEY.

Aux collectionneurs.

Nous avons reçu de notre collaborateur, M. Pidoux, pasteur en Belgique, un beau choix de spécimens de flore houillère. (Voir *Educateur* 1906, p. 716.) Nous en remettons aux amateurs contre une modeste rétribution destinée à couvrir les frais de port.

U. BRIOD.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire

Un concours est ouvert pour la nomination d'un maître d'italien à l'Ecole de commerce et à l'Ecole industrielle cantonales.

Obligations légales.

Entrée en fonctions : 15 avril 1907.

Adresser les inscriptions, avant le 15 mars, à 6 h. du soir, au Département de l'instruction publique qui renseignera.

ECOLES NORMALES

Examens d'admission

a) Pour la **IV^e classe des garçons**, les mardi et mercredi 2 et 3 avril.

b) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les mercredi et jeudi 3 et 4 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 h. du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur **avant le 20 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine) ;

b) Un certificat de vaccination ;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans**, au minimum, et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmité préjudiciables aux fonctions de l'enseignement, et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 29 janvier 1907.

H. 30529 L.

LAUSANNE

Ecoles supérieures de commerce, d'administration et de chemins de fer

Ouverture de la nouvelle année scolaire le 15 avril, à 2 heures.

ECOLE DE COMMERCE : 3 années d'études, de 15 à 18 ans ; **année préparatoire** de 14 à 15 ans.

ECOLE D'ADMINISTRATION : (postes, télégraphes, téléphones, douanes), 3 années d'études, de 14 à 17 ans.

ECOLE DE CHEMINS DE FER : 3 années d'études, de 14 à 17 ans.

CLASSE DE PERFECTIONNEMENT destinée à faciliter aux étrangers l'étude de la langue française et de la comptabilité (durée : 15 semaines environ).

Les **jeunes filles** sont acceptées aux mêmes conditions que les jeunes gens. Les élèves des établissements secondaires du canton ou de la dernière année d'une école primaire supérieure sont admis sans examens dans la classe qui correspond à leur préparation, s'ils sont au bénéfice d'une promotion régulière.

Les candidats porteurs de témoignages ou de carnets scolaires satisfaisants peuvent être dispensés de tout ou partie des **examens d'admission**, qui auront lieu le **lundi 15 avril, à 8 heures du matin**.

Pour renseignements et programmes, s'adresser à la Direction, place Chauderon, 3.
(H. 30,755 L.)

Maitre interne

très capable, de français et des branches commerciales, **est demandé** pour un institut important de la Suisse romande, situé au bord d'un lac. Entrée le 1^{er} avril. Offres avec certificats, photographie et salaire exigé, sous chiffre **X 20926 I., à Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

QUI

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché et ne choisit pas comme fournisseur

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER
à Winterthour

❧ **EST SON PROPRE ENNEMI!** ❧



Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **meilleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant**, offre :

Pantoufles pour dames, canevas, avec 1/2 talon	N ^o 36-42 fr.	2 20
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	» » »	6 80
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	» » »	7 50
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	» 40-48 »	7 80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	» » »	9 —
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	» » »	9 50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26-29 »	4 50

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

❧ **Envoi contre remboursement.** ❧ **Echange franco.** ❧
450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé à tout le monde qui en fera la demande.

COQUELUCHE

Remède infailible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

Gymnase de Berthoud

Les examens d'admission dans les diverses classes du Gymnase de Berthoud (sect. littéraire, réelle et commerciale) auront lieu le **samedi 16 mars** et le **lundi 15 avril** dès 8 heures du matin. Les **inscriptions** pour l'admission seront reçues jusqu'au **10 mars** par le soussigné qui donnera tous les renseignements désirables concernant les pensions des élèves. La demande d'inscription doit être accompagnée des certificats des dernières années scolaires, ainsi que d'un extrait de naissance. **La nouvelle année** scolaire commencera le **16 avril** à 7 heures.

Le recteur du Gymnase :
CH. GRUTTER.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Empaillage d'oiseaux.

Amateur travaillerait gratuitement pour musée scolaire.

Ecrire à **Edm. Dubois, Valentin 45, Lausanne.**

H 10,731 I

EDITION „ATAR“ GENÈVE

MANUELS SCOLAIRES

adoptés par le Département de l'instruction publique
du Canton de Genève et ailleurs.

- Exercices et problèmes d'arithmétique**, par ANDRÉ CORBAZ. — *A. Calcul écrit* : 1^{re} série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c. ; livre du maître, 1 fr. ; 2^e série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c. ; livre du maître, 1 fr. 40 ; 3^e série (élèves de 11 à 12 ans), 1 fr. 20 ; livre du maître, 1 fr. 80. — *B. Calcul oral* : 1^{re} série, 60 c. ; 2^e série, 80 c. ; 3^e série, 90 c. — *C. Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs*, 2^{me} édition, 1 fr. 50. — *D. Solutions de géométrie*, 50 c.
- Livre de lecture**, par ANDRÉ CHARREY, à l'usage des écoles primaires de Genève, 1 fr. 80
- Livre de lecture**, par A. GAVARD, 2 fr. —
- Manuels d'Allemand**, par le prof. A. LESCAZE : **Premières leçons intuitives d'allemand**, 3^e édition, 75 c. — **Manuel pratique de langue allemande**, 1^{re} partie, 4^e édition, 1 fr. 50. — **Manuel pratique de langue allemande**, 2^{me} partie, 3^e édition, 3 fr. — **Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache**, auf Grundlage der Anschauung, 1^{re} partie, 1 fr. 40 ; 2^e partie, 1 fr. 50. — **Lehr- und Lesebuch**, 3^e partie, 1 fr. 50
- Notions élémentaires d'instruction civique**, par M. DUCHOSAL. Edition complète, 60 c. ; édition réduite, 45 c.
- Premiers éléments d'Histoire naturelle**, par le prof. EUG. PITTARD, 2^e édition, 240 figures dans le texte, 2 fr. 75
- Leçons et Récits d'Histoire suisse**, par ALFRED SCHUTZ. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr. ; relié, 5 fr. —
- Manuel d'enseignement antialcoolique**, par J. DENIS. 80 illustrations, 8 planches en couleurs. Relié, 2 fr. —
- Manuel du petit Solfégien**, par J.-A. CLIFT, 95 c.
- Nouveau traité complet de sténographie Aimé Paris**, par ROULER-LEUBA. Broché, 2 fr. 50. Cartonné, 3 fr. —
- Prose et Vers français**, en usage à l'Université de Genève, 2 fr. —
- Parlons français**, par W. PLUD'HUN, 15^e mille, avec l'index alphabét., 1 fr. —
- Comment prononcer le français**, par W. PLUD'HUN, 50 c.
- Histoire sainte**. Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. ALBERT THOMAS, 65 c.
- Pourquoi pas ? essayons**, manuel antialcoolique, par F. GUILLERMET. Broché, 1 fr. 50. Relié, 2 fr. 75

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

LES SUCCÈS DU THÉÂTRE ROMAND

<i>J.-H. Blanc.</i> — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes (5 h. 3 f.).	1 25	heureux, comédie bouffe en 1 acte (5 h.)	1 25
<i>Billod-Morel, A.</i> — Ruse électorale, comédie en 1 acte (6 h.),	1 —	— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte (1 h., 2 f.)	1 —
— Fameux poisson, comédie en 1 acte (7 h.)	1 —	<i>Pierre d'Antan.</i> — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte (2 h., 3 f.)	— 75
<i>Blanc, M.</i> — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en 1 acte (4 h., 1 d.)	1 —	— Une fille à marier, comédie en 1 acte (3 h., 3 f.)	1 —
— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte (7 h., 6 d.)	1 —	— L'héritage du cousin.	
<i>Lambert, A.</i> — Trois soupirants, comédie en 1 acte (5 h., 3 f.)	1 20	— Le remède à Belet.	
— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte (3 h., 4 f.)	1 —	— Parvenus.	
— L'idée de Samuel, pièce villageoise en 1 acte (3 h., 5 f.)	1 —	— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte (3 h., 2 f.).	
— Les masques, pièce en 2 actes (en préparation).		— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes (4 h., 3 f.).	
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose (5 h., 3 f.).		<i>P.-E. Mayor.</i> — Les deux moulins, comédie en trois actes <i>pour enfants</i> , avec chœur (3 h., 3 f. et figur.)	1 25
<i>Roth de Markus, A.</i> — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise, en 1 acte et 1 tableau, avec musique (2 h., 2 f.)	1 —	Partition piano et chants (en location).	
Musique (piano ou orchestre) et décors en location.		» des chœurs (rabais par quantité)	— 50
<i>Jung, Ch.</i> — Le testament, pièce vaudoise en 1 acte	1 —	— Pour l'honneur, drame en 1 acte (3 f. 1 h.)	1 —
<i>Genevay, E.</i> — Un philanthrope mal-		— Ces dames ! comédie en 1 acte (3 f.)	1 —
		<i>Penard, F.</i> — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue	1 —
		— Le mariage d'Aloïs, comédie vaudoise (avec chants populaires) en 1 acte et un prologue	1 —

Appréciations de la presse.

Tribune de Lausanne. — C'est une tradition, depuis quelques années, que Pierre d'Antan (M. Eugène Roch) donne à la Société des jeunes commerçants, qu'il préside durant de longues années et dont il dirige encore les cours, la primeur de sa dernière comédie. Sans faire aucunement tort aux autres numéros du programme, on peut dire que cette comédie constitua pour beaucoup d'auditeurs, le clou de la soirée. «Le remède à Belet» — c'est le titre de la saynète d'hier — n'eut pas moins de succès que celles qui l'ont précédée. On acclama, on rappela auteur et interprètes.

Gazette de Lausanne. —.....Mais l'intérêt de la soirée a été spécialement à une pièce nouvelle de Pierre d'Antan (M. Eugène Roch), *Le remède à Belet*. Ce jeune auteur, dont le talent s'affirme chaque année davantage, a obtenu un très vif succès.

FŒTISCH FRÈRES, ÉDITEURS A LAUSANNE

➔ SUCCURSALE A VEVEY ➔

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 10.

LAUSANNE — 9 mars 1907.



LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUËX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie. LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.			
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	Rusillon , L., inst.,	Couvet.
Charvoz , Amédée, inst.,	Chêne-Bougeries.	Barbier , C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds.
Grosgrain , L., prof.,	Genève.	Vaud.	
Rosier , W., cons. d'Etat	Genève.	MM. Pache , A., inst.,	Moudon.
Pesson , Ch., inst.,	Céligny.	Rochat , P., prof.,	Yverdon.
MM ^{lles} Muller , inst.,	Genève.	Cloux , J., inst.,	Lausanne.
Pauchard , A., inst.,	Genève.	Baudat , J., inst.,	Corcelles s/Concise
Jura Bernois.		Dériaz , J., inst.,	Baulmes.
MM. Gylan , A., inspecteur,	Corgémont.	Magnin , J., inst.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Magenat , J., inst.,	Oron.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Guidoux , E., inst.,	Pailly.
Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Guignard , H., inst.,	Veytaux.
Meckli , Th., inst.,	Neuveville.	Fallettaz , C., inst.,	Arzier.
Sautebin , instituteur,	Saïcourt.	Briod , E., inst.,	Lausanne
Cerf , Alph., maître sec.,	Saignelégier.	Visinand , E., inst.,	Vers-chez-les-Blanc.
Neuchâtel.		Martin , H., inst.,	Chailly s/Lausanne
MM. Rosselet , Fritz, inst.,	Bevaix.	Tessin.	
Latour , L., inspect.,	Corcelles.	M. Nizzola , prof.,	Lugano.
Hoffmann , F., inst.,	Neuchâtel.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritschl , Fr.,	Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Rosier , W., conseiller d'Etat, président, Petit-Lancy.	MM. Charvoz , A. inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Lagotata , F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.	Perret , C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex , F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître

L'Eau courante , pièce en 5 actes, par EDOUARD ROD. In-18 jésus.	2 fr. 50
La Vaudoise , pièce en 3 actes, par VIRGILE ROSSEL. In-12,	2 fr. —
Pourquoi ? Nouvelles et récits, par LÉON TOLSTOÏ. In-16,	3 fr. 50
La Musique, ses lois, son évolution , par JULES COMBARIEU, Chargé de cours au Collège de France. Un volume de la <i>Bibliothèque de philosophie scientifique</i> . In-18,	3 fr. 50
Causeries pédagogiques , par WILLIAM JAMES. In-16,	2 fr. 50

Ce livre admirable doit être le livre de chevet de tous les éducateurs.

La Maison enverra à toute personne qui lui en fera la demande le **nouveau catalogue** qui sort de presse des

LIVRES DE FONDS A PRIX RÉDUITS

EDITION „ATAR“ GENÈVE

MANUELS SCOLAIRES

adoptés par le Département de l'instruction publique
du Canton de Genève et ailleurs.

- Exercices et problèmes d'arithmétique**, par ANDRÉ CORBAZ. — A. *Calcul écrit* : 1^{re} série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c. ; livre du maître, 1 fr. ; 2^e série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c. ; livre du maître, 1 fr. 40 ; 3^e série (élèves de 11 à 13 ans), 1 fr. 20 ; livre du maître, 1 fr. 80. — B. *Calcul oral* : 1^{re} série, 60 c. ; 2^e série, 80 c. ; 3^e série, 90 c. — C. **Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs**. 2^{me} édition, 1 fr. 50. — D. **Solutions de géométrie**, 50 c.
- Livre de lecture**, par ANDRÉ CHARREY, à l'usage des écoles primaires de Genève, 1 fr. 80
- Livre de lecture**, par A. GAVARD, 2 fr. —
- Manuels d'Allemand**, par le prof. A. LESCAZE : **Premières leçons intuitives d'allemand**, 3^e édition, 75 c. — **Manuel pratique de langue allemande**, 1^{re} partie, 4^e édition, 1 fr. 50. — **Manuel pratique de langue allemande**, 2^{me} partie, 3^e édition, 3 fr. — **Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache**, auf Grundlage der Anschauung, 1^{re} partie, 1 fr. 40 ; 2^e partie, 1 fr. 50. — **Lehr- und Lesebuch**, 3^e partie, 1 fr. 50
- Notions élémentaires d'instruction civique**, par M. DUCHOSAL. Edition complète, 60 c. ; édition réduite, 45 c.
- Premiers éléments d'Histoire naturelle**, par le prof. EUG. PITTARD, 2^e édition, 240 figures dans le texte, 2 fr. 75
- Leçons et Récits d'Histoire suisse**, par ALFRED SCHUTZ. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr. ; relié, 5 fr. —
- Manuel d'enseignement antialcoolique**, par J. DENIS. 80 illustrations, 8 planches en couleurs, Relié, 2 fr. —
- Manuel du petit Solfégien**, par J.-A. CLIFT, 95 c.
- Nouveau traité complet de sténographie Aimé Paris**, par ROULLER-LEUBA. Broché, 2 fr. 50. Cartonné, 3 fr. —
- Prose et Vers français**, en usage à l'Université de Genève, 2 fr. —
- Parlons français**, par W. PLUD'HUN, 15^e mille, avec l'index alphabét., 1 fr. —
- Comment prononcer le français**, par W. PLUD'HUN, 50 c.
- Histoire sainte**. Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. ALBERT THOMAS, 65 c.
- Pourquoi pas ? essayons**, manuel antialcoolique, par F. GUILLERMET. Broché, 1 fr. 50. Relié, 2 fr. 75

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

On cherche à placer dans la Suisse française un garçon désirant fréquenter les écoles ; en échange, on admettrait un garçon ou une fille environ du même âge. S'adresser à **G. MEYER**, maître d'école secondaire, **Dussnang** (Thurgovie).

Dans une cure bien située du canton d'Argovie, on prendrait en pension une ou deux jeunes filles qui desirent apprendre l'allemand. Bonnes références.
Adresse : Herr Pfarrer **Haller, Rein** bei Brugg, Ct. Aargau.

COQUELUCHE Remède infailible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1er Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

☛ Remise ☛

10% au corps enseignant.

